

**Sujet :** [INTERNET] Projet éolien

**De :** Nathalie Théret-Grauss <nathalietheret@gmail.com>

**Date :** 06/12/2018 19:14

**Pour :** pref-be-ep-eolienportesdelabrenne@indre.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur, je vous demande de donner un avis défavorable à l'implantation d'aérogénérateurs industriels géants aux portes de la Brenne, à Argenton, Celon et Vigoux.

Ce dossier représente des dangers multiples pour la population : trop près des voies de circulation (autoroute, route départementale), des axes indispensables pour la vie économique, de surcroît, en plein milieu de notre bocage, réservoir de biodiversité et de paix.

Des études montrent qu'il n'y a pas un potentiel de vent suffisant dans notre secteur pour implanter ces éoliennes. On en conclut qu'elle ne serviront qu'à prendre des subventions qui devraient plutôt servir à replanter des arbres et des haies là où ils ont été arrachés.

En effet l'implantation des éoliennes oblige à détruire des espaces naturels pourtant indispensables à la préservation de la planète.

Les élus du Boischaut sud clament qu'ils voudraient faire venir de nouveaux habitants notamment en développant le tourisme, (ce que nous tentons de faire mon mari et moi arrivés il y a deux ans à Celon) et ce n'est pas avec un projet tel que les touristes et nouveaux habitants viendront !

Incitons la population à moins consommer d'énergie et il y en aura moins à produire.

Merci

Cordialement

Nathalie Grauss

--

Nathalie Théret-Grauss

tel: 02 54 47 54 11

ou: 06 704 758 01

<http://theretgrauss.blog4ever.com/>